

### 1) **Bienvenue, nomination des scrutateurs**

Janine Rod ouvre l'Assemblée à 19h. Deux scrutateurs sont désignés. L'Assemblée totalise 38 membres. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 2) **Procès-verbaux**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 mai 2022 est adopté.

### 3) **Rapport d'activité 2022**

Rapport de la Co-Présidente

Janine Rod salue la présence de : M. Alejandro Martinez, directeur de la Cité du Génévrier, Mme Isabelle Favre, directrice de la Cité Radieuse, M. Nicolas Gremaud, responsable d'hébergement de la Cité Radieuse, Mme Alma Fivaz, membre du Comité de Cerebral Suisse.

Les travaux aux Balances sont à bout touchant. Les membres ont pu visiter les lieux avant l'assemblée. Les séances ont été nombreuses et les membres de la Commission de construction ont mis toute leur énergie pour que le bâtiment réponde aux normes exigées et soit adapté au mieux aux besoins de nos utilisateurs et de leurs accompagnants.

Michel Gilgen propose que la salle de loisirs et de conférence du dernier étage soit nommée « salle Huwiler », en mémoire de la donatrice qui a permis l'acquisition des Balances en 2012. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Tous les autres donateurs sont remerciés, la liste est affichée dans les locaux.

### Rapport des activités

Le renouvellement de l'équipe des accompagnants et des responsables s'est fait tout au long de l'année (54 entretiens d'embauche).

Tout le monde s'est dépassé, comme lors du camp « Voyage vers Mars », où les accompagnants ont porté les vacanciers sur les 20 marches du pont Glacier 3000.

Les principaux thèmes de formation et de supervision ont été :

- Développement des activités de temps libre
- Astuces pour éviter la contention
- Adaptation des activités créatrices pour améliorer la participation des vacanciers
- Le bien-être des personnes en situation de polyhandicap
- Développement de la communication
- Technique de transferts

### Rapport des délégués

Christine Luetscher-Rochat fait appel pour une relève de représentants au sein du Forum Handicap Vaud.

Elle signale des feuilles de signatures disponibles pour l'initiative *inclusion* qui prévoit notamment la revendication du droit de choisir son lieu et son mode de vie et un renforcement de l'assistance personnelle.

### 4) **Comptes 2022, budgets 2023 et 2024**

Le mandat de révision pour les comptes 2022 et 2023 est attribué à la Fiduciaire Favre à Lausanne.

Marc Pittet lit le rapport de la Commission de gestion. Elle remercie les membres de la Commission de construction pour son généreux et fructueux travail comme maître d'ouvrage des travaux de rénovation des Balances.

La Commission de gestion recommande la validation des comptes 2022, des budgets 2023-2024, de la facturation des suppléments pour soins intensifs (point 5) et la modification des statuts (point 6).

Les comptes 2022, budgets 2023 et 2024 sont validés par les membres de l'Assemblée, tels que présentés.

#### **5) Facturation des suppléments pour soins intensifs**

Le Comité propose que les suppléments pour soins intensifs dont bénéficient les mineurs nécessitant une assistance renforcée soient facturés par Cerebral Vaud en plus de la facturation de l'allocation d'impotence. En effet, le Comité considère que cette contribution de l'AI doit permettre à l'organisme qui accueille l'enfant de financer le personnel et les infrastructures nécessaires à sa prise en charge.

Plusieurs avis s'élèvent contre cette proposition, craignant une charge trop lourde pour les familles. D'autres avis considèrent qu'il s'agit d'une obligation légale et que l'Association doit se mettre en règle vis-à-vis de ses subventionneurs. Par ailleurs, les budgets 2023-2024 projettent des déficits d'exploitation.

Sur proposition de plusieurs membres de l'Assemblée et à l'unanimité, il est décidé de repousser la décision à la prochaine AG, laissant le temps à un groupe de travail de faire d'autres propositions. Joël Rochat et Antonio Gallo se proposent pour y participer.

#### **6) Mise à jour des statuts**

L'administration cantonale demande une mise à jour de nos statuts (art. 1, 13 et 18). Il s'agit de changements purement formels, qui sont validés par l'Assemblée.

#### **7) Cotisations 2024**

Les cotisations 2023 sont maintenues pour l'année 2024.

#### **8) Elections**


Tous les membres du Comité se représentent. Ils sont élus à l'unanimité : Janine Rod, Claude Villommet, Anouk Tschanz, Sarino Vitale, Catherine Keller, André Jomini, Michel Giglen. Christine Murisier est élue membre de la Commission de gestion, aux côtés de Marc Pittet et Jean-Jacques Favez.

Montpreveyres, le 1<sup>er</sup> mai 2023

Association Cerebral Vaud

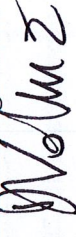
Janine Rod

Co-Présidente



Delphine Volluz

Secrétaire générale



Annexes :

- . Comptes 2022, budgets 2023-2024
- . Nouveaux statuts